

CLASIFICACIÓN DE LAS ESPECIALIDADES DEPORTIVAS DE ALTO RENDIMIENTO A PARTIR DEL GÉNERO EN LA SOCIEDAD ARGELINA

CLASSIFICATION DES SPECIALITES SPORTIVES DE PERFORMANCE A PARTIR DE LA QUESTION DU GENRE DANS LA SOCIETE ALGERIENNE

CLASSIFICATION OF PERFORMANCE SPORT DISCIPLINES IN THE ALGERIAN SOCIETY, FROM A GENDER QUESTION PERSPECTIVE

Iman Nefil (FRANCIA)

Chercheure rattachée à l'équipe TEC au Laboratoire Techniques et Enjeux du Corps (TEC, EA 3625) à l'Université Paris, Descartes

Fecha recepción: 6-10-16

Fecha aceptación: 28-1-17

Resumen

El presente artículo pretende efectuar, a través de una encuesta, un análisis de la clasificación de las especialidades deportivas circunscrita en una problemática de género. Se inspira en trabajos realizados con anterioridad por Pierre Parlebas desde la Praxiología motriz, que nos permitieron, a través del análisis de los datos obtenidos de las licencias de las federaciones deportivas, entender el sentido del reparto de los atletas argelinos participantes en las competiciones deportivas de alto nivel, en cada una de las diferentes disciplinas deportivas. A la luz de los resultados de la encuesta, resulta que las mujeres están presentes en los deportes que se caracterizan por tener un entorno o espacio estable y carente de incertidumbre y de peligro. Los hombres, por su parte, se orientan hacia los deportes que solicitan el intercambio, el espíritu de iniciativa y la toma de decisiones. Sin embargo, se observa un hecho nuevo que se refiere a la orientación de nuevas mujeres practicantes hacia los deportes de combate. ¿Qué sentido deberíamos atribuir a esta orientación?

Palabras clave:

Género, deporte de alto rendimiento, praxiología motriz, sociedad argelina

Résumé

Le présent article se propose de livrer, à travers une enquête, une analyse de la classification des spécialités sportives circonscrite dans une problématique du genre. Elle s'inspire des travaux menés par Pierre Parlebas sur la Praxéologie motrice, qui nous ont permis, à travers une analyses des données portant sur les effectifs des licenciés dans les fédérations sportives, de cerner le sens de la répartition des athlètes algériennes participant aux hautes compétitions sportives, et ce, dans chacune des différentes disciplines sportives. A la lumière des résultats de l'enquête, il apparaît que les femmes sont présentes dans les sports où elles agissent seules dans un environnement stable dépourvu d'incertitudes et de danger. Les hommes, quant à eux, s'orientent vers les sports qui sollicitent l'échange, l'esprit d'initiative et la prise de décision. Il est cependant, à remarquer, un fait nouveau qui concerne l'orientation de nouvelles pratiquantes vers les sports de combat. Quel sens devrions-nous attribuer à cette orientation?

Mots clés:

Genre, sport de performance, Praxéologie motrice, société algérienne

Abstract

This article aims to present an analysis of classification of sport disciplines belonging to a gender problematic. It is inspired from Pierre Parlebas studies on Motor praxeology which allowed us through a field analysis of sport federations data to identify the repartition orientations of the Algerian female athletes participating in high level sport events and this according to the different sport disciplines. In the light of the enquiry's results women seen to be present in sport disciplines where they can act alone with a stable environment in which uncertainties and danger are absents. Men for their part prefer sport disciplines where exchanging, initiative spirit and decision making are more present. However, a new fact is noted that concerns the orientation of female athletes towards fighting sport. So what meaning could be attributed to this orientation?

Keywords:

Gender, Performance sport, Motor praxeology, Algerian society.

Introduction

Comment effectuer la lecture des résultats d'une procédure pratique relative à la classification des spécialités sportives de performance et ce, à partir d'une problématique théorique mettant en relation la question du genre et l'opposition "tradition-modernité", dans un contexte social déterminé : la société algérienne contemporaine ?

La procédure pratique à laquelle nous faisons allusion renvoie à une enquête effectuée auprès des fédérations sportives algériennes. La lecture des données de l'enquête aura pour arrière-plan, un diptyque mettant en contraste le masculin et le féminin, d'une part, la tradition et la modernité, de l'autre.

Nous aurons préalablement pris la précaution de ranger les données de l'enquête selon la classification préconisée par P. Parlebas à travers son approche de la praxéologie motrice.

Définissons, à présent, le sens dans lequel nous comptons employer les détails relatifs au diptyque proposé, le concept de genre et, enfin, l'approche de la praxéologie motrice de P. Parlebas.

Qu'en est-il du concept de genre ? La sociologie du genre étudie les rapports sociaux de sexe. Elle appréhende le masculin et le féminin comme le résultat d'une construction sociale et, non, comme une notion propre à la physiologie. Pour Robert Stoller (1968), le sexe est biologique, le genre est social. La sociologie du genre distingue le concept de sexe de celui du genre.

La notion du genre s'attache à montrer cette distinction entre le masculin et le féminin, objet pertinent pour observer et analyser les différences et les inégalités entre les sexes (masculin/féminin, la masculinité/la féminité, les sports de tradition masculine...)

Le terme « genre », désigne cette différence entre les sexes qui ne relève pas de la nature biologique, mais d'une construction sociale et culturelle. Le terme de « Gender » a été introduit en 1972 signifiant une définition sociale, culturelle et historique, qui diffère du terme sexe auquel on donne une définition biologique naturelle de notre identité.

Anne Fausto-Sterling (2012) témoigne, dans son livre, « corps en tout genre », que ce partage entre deux sexes est une opération sociale : « J'affirme dans ce livre qu'apposer sur quelqu'un l'étiquette « homme » ou « femme » est une « décision sociale ».

L'opposition masculin/féminin et tradition/modernité dans la société algérienne apparaît dans plusieurs travaux. Nefissa Zerdoumi (1970 et 1982), Aïssa Ouitis (1977) & Slimane Medhar (1994) indiquent que leur auteurs se sont intéressés à la société algérienne traditionnelle en milieu rural et urbain. Il ressort de ces études que beaucoup de familles se préoccupent de l'image véhiculée par leurs filles auprès de la communauté. Elles sont soucieuses de dignité et d'irréprochabilité sociale. Les filles sont éduquées dans des structures familiales patriarcales où l'homme (père, frère, époux...) est placé à la tête de la famille et en assure l'autorité et la responsabilité. Il se considère comme étant le protecteur des filles pour préserver l'honneur de la famille.

Dans la logique de la société traditionnelle, la qualité première de la femme est, donc, une « soumission absolue à l'ensemble des membres de sa belle-famille. Ce trait va jusqu'à engager l'honneur de sa famille d'origine, car, c'est au degré de soumission de la fille, que l'on reconnaît la valeur de la famille donneuse ». (Ouitis, 1977).

Il est à noter, aussi, l'existence d'un favoritisme à l'égard du sexe masculin qui est source de frustration chez les filles. Le mode de socialisation des enfants inculque au garçon, une valeur virile qui l'encourage à la violence, et, à la fille, l'obligation d'être pudique, timide soumise et respectueuse. «A partir de six ans, nous dit Zerdoumi (1982), la petite fille se mêle de moins en moins aux garçons de son âge. Les filles commencent à se sentir confuses en présence de leurs frères aînés et à respecter l'interdiction qu'il leur est faite de jouer avec les garçons ».

Le passage à la modernité s'est effectué sous l'égide d'une situation conjoncturelle bien précise : la lutte de libération nationale. C'est à cette période que la femme a pu sortir de son foyer pour participer à cette révolution. Les changements induits par la lutte de libération nationale vont lui permettre de s'investir dans l'espace du dehors, sensé être celui de l'homme. « Il faut revenir, nous dit Fanon (1975), à cette jeune fille, hier dévoilée, qui s'avance dans la ville européenne sillonnée de policiers, de parachutistes et de miliciens. Elle ne rase plus les murs comme elle avait tendance à le faire avant la révolution ».

C'est dans cette situation révolutionnaire, que nous assistons au passage de la femme traditionnelle voilée qui ne sortait jamais seule, mais toujours accompagnée de sa mère ou de son mari, à la femme dévoilée qui s'aventure dans les rues, porteuse de messages, de médicaments, de bombes et d'armes.

L'un des indicateurs du passage vers la modernité se manifeste, essentiellement, dans l'effort consenti par l'Etat algérien pour la mise en place du cadre organisationnel de la pratique sportive.

1. L'approche de la praxéologie motrice par Pierre Parlebas

L'approche de la praxéologie motrice par P. Parlebas (1981, 1999, 2008), en appelle à une science de l'action motrice qui s'apparenterait à une pédagogie des conduites motrices. Il élabore, à cette fin, un lexique pour obtenir le vocabulaire qu'il souhaite employer dans l'étude des interactions motrices données.

A cet effet il met en exergue des outils pour appréhender l'étude des jeux sportifs et leur modélisation. C'est, dans cette optique, qu'il propose une classification des activités physiques construite à partir de trois critères :

- la présence de partenaire.
- la présence d'adversaire.
- l'incertitude du milieu.

Chaque critère établi génère une partition double à partir de laquelle on obtient huit (8) classes d'activités ; deux termes vont alors caractériser cet espace en autorisant le regroupement : la psychomotricité qui désigne un agir isolé et la sociomotricité qui indique un agir en présence d'autrui.

Il conceptualise des pratiques illustrant des réseaux de communication et de contre communication, les gestèmes et praxèmes, comme classe de communication de la sociomotricité, le réseau des rôles et des sous rôles sociomoteurs, la distance de garde, de charge, les graphes des jeux, le système des scores.

Cette manière d'opérer le conduit à mettre en évidence, puis à développer la notion de logique interne. Cette logique interne peut être abordée à partir d'une analyse socio-historique de la pratique : réglementaire (façon de perdre et de gagner) logique externe et sémiologique.

L'interaction motrice, ainsi appréhendée conduit à une bipartition en deux catégories de sports: les sports psychomoteurs et les sports sociomoteurs.

1.1. Les Sports psychomoteurs

Ce sont les sports où le sujet agit en isolé, sans lien d'interaction opératoire avec un autre co-participant ; il n'est confronté qu'à lui-même et au milieu qui peut être, plus ou moins, domestiqué (comme dans le saut à la perche, le lancer du marteau, le lancer du javelot, le trampoline, la barre fixe, les barres asymétriques, en vol à voile, au kayak, en surf à voile).

Lorsque l'espace est totalement stabilisé, il n'est plus porteur d'incertitude : c'est le cas de l'athlétisme, de la gymnastique au sol et aux agrès, de la natation... ; le milieu est chargé d'incertitude dans le cas de l'alpinisme, de la plongée sous-marine, du ski, du vol libre, de la voile...).

1.2. Les Sports sociomoteurs

Ce sont les sports qui provoquent, par nécessité, des échanges : des interactions motrices de coopération, d'opposition et/ou de co-participation permettant de classer :

La communication motrice : entre partenaires (couple de patinage, équipage de voilier, équipe de relais...);

La contre-communication motrice : entre adversaires, en duels d'individus comme les sports de combat (boxe, escrime, judo...), le tennis (lawn et de table en simple), ainsi que certaines courses de fond et de demi-fond (800 m, 1500 m...) et le cross... ;

La communication et contre-communication motrices : en duels d'équipes comme les sports collectifs, le lawn-tennis en double et le tennis de table en double...

Parlebas présente cette classification de l'ensemble des situations motrices en simplexe (S3). Les trois critères choisis définissent un ensemble à trois éléments (I, P, A) dont tous les sous-ensembles sont organisés, entre eux, par une relation d'inclusion qui définit l'ordre partiel du simplexe S3.

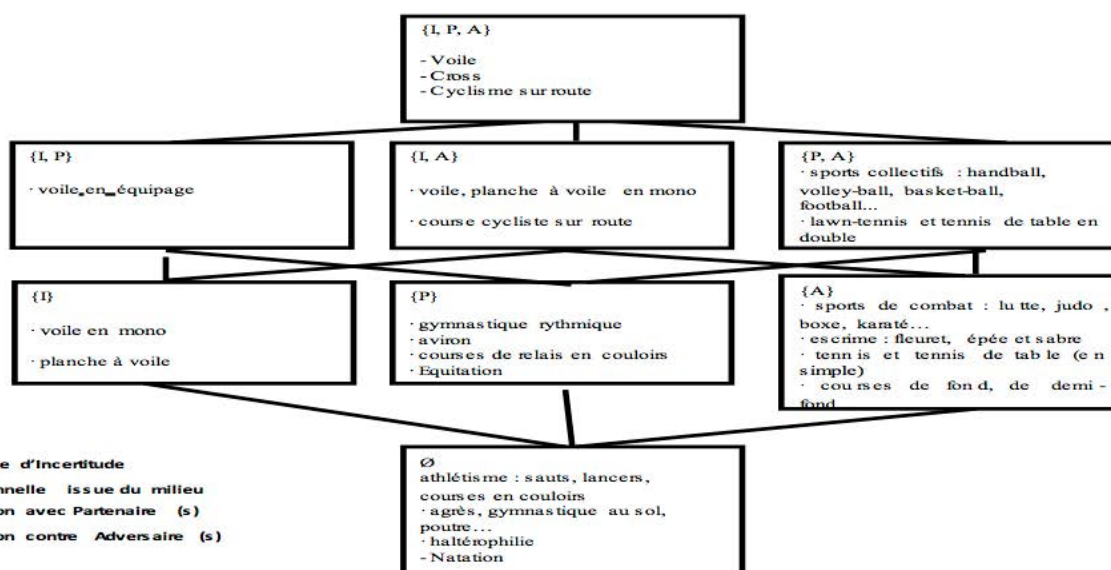


Figure 1: Partition des jeux sportifs en huit classes d'équivalence selon l'organisation en simplexe des épreuves (Parlebas, P. 1981 :12-13)

2. Methode

2.1. Objectif : Nous nous sommes fixé, comme objectif général, d'appréhender les pratiques sportives et leur rapport à la société, à l'homme, à la femme, à la tradition et à la modernité, sur la base du recensement des licenciés femmes et hommes s'adonnant à la pratique sportive de haut niveau, notre travail consistant à décrire et analyser la répartition des effectifs dans les différentes pratiques sportives de compétition. Dans cette perspective, nous évaluerons la part des femmes par rapport à celle des hommes. On examinera les caractéristiques d'évolution dans les pratiques sportives en fonction de la variable sexe tout en essayant de discerner les points de ressemblance et de dissemblance. C'est la raison pour laquelle, au cours de l'enquête en question, le cas des hommes sera pris comme point de référence ou de comparaison, comme groupe « témoin », en quelque sorte. Il s'agira, en somme, à l'intérieur de ce cheminement, de voir dans quels genres de pratiques sportives de haut niveau les femmes et les hommes se sont spécialisés ?

2.2. Problématique : Nous sommes partie d'une situation consistant à essayer de décrire la répartition des femmes et des hommes dans différents sports de compétition pour nous poser la question suivante : Comment se répartissent ces pratiquantes et pratiquants sportifs selon la classification découlant de la praxéologie motrice, donnant lieu aux sports psychomoteurs et sociomoteurs ?

2.3. Hypothèse : Le sexe influe sur la répartition des pratiquants selon la nature psychomotrice ou sociomotrice du sport pratiqué.

2.4. Tâches : Pour la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés, nous nous sommes assignés les tâches suivantes :

- recueil de données à partir d'une mise à jour établie par les fédérations sportives au titre de l'année 2013 concernant l'état des licenciés filles et garçons ;

- traitement des données recueillies au moyen de la classification des catégories de sport conformément à l'approche théorique préconisée par Pierre PARLEBAS.

2.5. Population d'enquête : elle porte sur tous les effectifs répertoriés dans le listing des fédérations sportives fixant le nombre des licenciés femmes et hommes pratiquant un sport de compétition, en Algérie, affiliés à des clubs, et qui se présente de la manière suivante :

Table 1.

État des licenciés Filles et Garçons des fédérations Sportives algériennes, au titre de l'année 2012 et 2013

Disciplines Sportives	Année 2012		Année 2013	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Football	171696	689	114320 (98,95%)	1212 (1,05%)
Karaté	29742	6444	28026 (79,74%)	7118(20,25%)
Judo	19833	3994	21500(67,03%)	10571 (32,96%)
Athlétisme	17055	7741	18733(66%)	9654 (34%)
Handball	23790	7291	23207 (82,28%)	4997 (17,71%)
Natation	6788	3517	8427 (72,84%)	3142 (27,16%)
Basketball	21899	6656	14523 (74,07%)	5082 (25,92%)
Volleyball	11837	5078	10761 (72,40%)	4101 (27,59%)
Boxe	5824	330	5687 (94,60%)	324 (5,39%)
Gymnastique	1389	2072	2619 (45,49%)	3141 (54,55%)
Tennis	3786	1325	2954 (54,42%)	2474 (45,57%)
Lutte	2355	269	3595 (92,10%)	308 (7,89%)
Taekwondo	2009	623	3075 (79,40%)	793 (20,50%)
Tennis de Table	2619	874	1754 (64,15%)	980 (35,84%)
Cyclisme	1804	91	1819 (94,05%)	115 (5,94%)
Haltérophilie	1306	91	977 (93,31%)	70 (6,68%)
Escrime	334	164	420 (72,16%)	162 (27,83%)
Aviron	315	131	429 (74,22%)	149 (25,77%)
Voile	344	102	443 (78,54%)	121 (21,45%)
Total Général	324725	47482	263269	54514

3. Résultats

La lecture du tableau relatif à la répartition des licenciés filles et garçons affiliés aux différentes fédérations selon les pratiques sportives, nous permet de tirer un certain nombre d'enseignements :

Remarque n° 1 : les femmes apparaissent présentes dans tous les sports au sein des fédérations sportives algériennes, mais leur distribution dans ces diverses disciplines sportives demeurent inégales ; elles sont sous représentées partout, sauf en gymnastique.

Remarque n° 2 : les pratiques sportives suivantes sont peu féminisées : handball (17,71% de femmes), basketball (25,92%), voile (21,45%), taekwondo (20,50%) et karaté où elles représentent (20,25%).

Remarque n° 3 : des pratiques sportives moins féminisé de pratiquantes ; mais le judo (32,96%) connaît une progression (10571, en 2013, par rapport à 3994, en 2012), l'escrime (27,83% de licences féminines), le volleyball (27,59%). Il est à noter la présence d'autres sports où les effectifs féminins ont beaucoup progressés par rapport à l'année 2012, tels que ceux de l'athlétisme (9654 par rapport à 7741, en 2012), du tennis de table (980 par rapport à 874, en 2012) et du lawn-tennis (2474 par rapport à 1325, en 2012).

Remarque n° 4 : il y a des pratiques sportives qui demeurent fortement masculinisées et où la présence féminine est très timide : le football (1,05%) considéré comme étant le bastion des hommes et un univers très médiatisé, la boxe (5,39%), sport qui dégage une certaine violence, le cyclisme (5,94%) où l'espace est pourvu d'incertitude, l'haltérophilie(6,68%)corps dominant, et la lutte (7,89%).

Remarque n° 5 : la pratique de la gymnastique dénote une présence fortement féminine ; on note : 3141 femmes contre 2619 hommes.

Malgré une féminisation progressive dans la distribution des différentes spécialités sportives, les femmes restent moins représentées par rapport aux hommes dans les pratiques « dites masculines » ; cette présence demeure minoritaire dans la mesure où l'accès à ces spécialités est généralement réservé aux hommes. A ce propos, Mohamed Dardour (2003) remarque « dans l'identification de certaines filles à des comportements « virils », en se démarquant « des attitudes « soumises » des autres filles », ce qui représente une acceptation à l'assimilation au masculin qui viole, en quelque sorte, les normes de la féminité qu'exige la culture algérienne.

Du point de vue de l'analyse praxéologique, la répartition des pratiquants licenciés en fonction de la discipline sportive, donne lieu aux remarques suivantes :

3.1. Les sports psychomoteurs

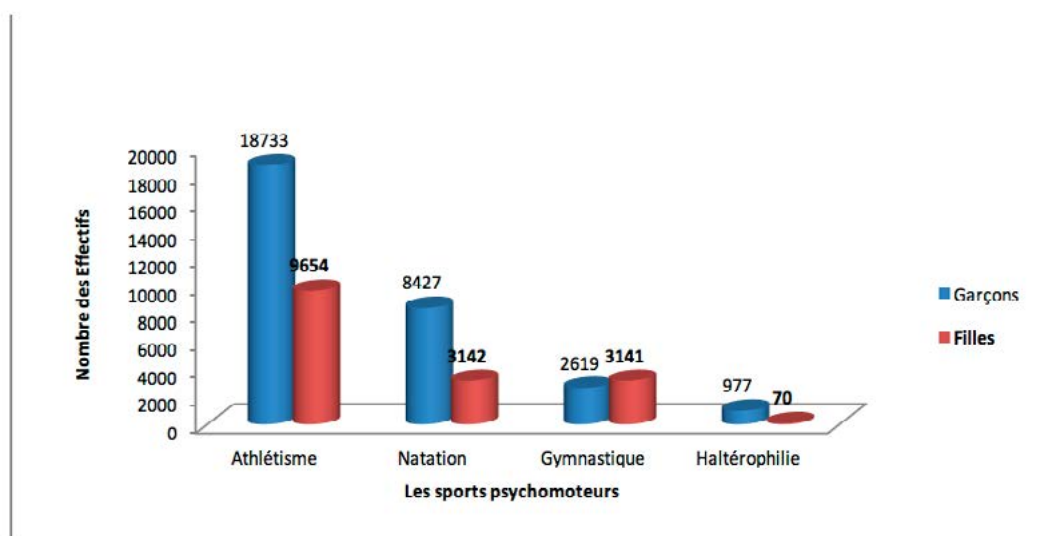


Figure 2. Répartition des sports psychomoteurs des licenciés sportifs en Algérie, par sexe, au titre de l'année 2013.

Cette classification des différentes spécialités sportives montre que les femmes, durant ces dernières années, s'orientent vers les sports psychomoteurs (athlétisme en premier, la natation est talonnée par la gymnastique et l'haltérophilie suit. Ce sont des pratiques où les sportives agissent en isolé et sans interaction avec autrui, et l'on s'attend, ici, à ce que les femmes soient présentes dans des lieux qu'elles connaissent bien en vertu du processus de socialisation sportive, habituées aux repères du terrain d'athlétisme, du bassin en natation et de la salle de gymnastique. Notons que l'histoire du sport confirme que ces pratiques sont les premières à s'être ouvertes aux femmes.

Ainsi, la lecture de l'histogramme laisse entrevoir les résultats suivants : les femmes sont présentes dans les « sports de base », cela correspond à une distribution des pratiques sportives conforme au système socio-culturel dominant et qui confine les femmes dans des milieux stables, dépourvus de danger et d'incertitude.

La lecture de cet histogramme nous permet, également, de remarquer que l'athlétisme comportant le plus de pratiquants et de pratiquantes dans ces sports psychomoteurs, nous renvoie à une symbolique ; Hassiba Boulmerka a donné à l'Algérie sa première médaille d'or Olympique aux Jeux de Barcelone (1992), au 1500 m.

L'athlétisme est toujours en tête suivi de la natation et de la gymnastique, les profils des sportives compétitives semblent refléter les titres honorifiques exprimés par le terrain où l'athlétisme est la discipline qui comporte le plus de femmes licenciées dans les sports psychomoteurs.

A Atlanta (1996), le nombre des femmes commence à augmenter au nombre de trois (3) femmes, Hassiba Boulmerka, Nouria Benida-Merah et Yasmina Azizi ; par la suite, il y eut le rendez-vous aux Jeux de Sydney (2000) avec une participation de six (6) femmes algériennes dont Benida, Baghdadadi, Rahouli et Azizi, Boussad, Mahor, en Athlétisme, où Nouria Bénida-Merah imite Hassiba en décrochant une seconde médaille d'or pour l'Algérie! L'athlétisme semble être une discipline porteuse pour les femmes dans la société algérienne.

On remarque que les femmes se sont investies de manière majoritaire dans la gymnastique, en particulier, où elles se retrouvent en nombre important (3141), dépassant, par là, les licenciés hommes (2619), la gymnastique se situant, alors, parmi les seuls sports où on rencontre plus de femmes à pratiquer ce genre d'activités motrices. En effet, dans cette discipline, c'est plus admissible de confiner des

femmes dans ces spécialités à tendance de maintien du corps. Comme le note Bertrand During (1981) : « les pratiques d'expression corporelle constituent, du fait de leur logique propre, un univers inassimilable à celui du sport ».

Dans cette pratique à tendance « féminine », pratiquée par les femmes, dont les normes sont, avant tout, des traits d'esthétique et de beauté. Nous sommes dans la situation identique à celle décrite par Betty Lefèvre (1996) « si on examine les photos des femmes des gymnases d'Edmond Desbonnet au début du siècle, on peut penser à juste titre que cette culture physique participe à l'émancipation de la femme, mais en fait, elle conforte la répartition traditionnelle des rôles et des représentations : la femme c'est la grâce, la soumission, le plaisir. C'est l'objet décoratif comme ces vases qui participent à l'ornement ».

Quant à l'haltérophilie, sport où la force du corps est dominante, on remarque qu'il ya moins de licenciés (1047) dans cette discipline par rapport aux autres sports psychomoteurs ; dans celle-ci, seuls les hommes sont représentés à leur mesure, largement sur-représentés (977) : 93,31%. Les femmes sont, pour leur part, évidemment sous-représentées (70 : 6,68%). En effet, ce sport sollicite un développement musculaire ainsi qu'une force athlétique et une exhibition du corps. L'homme est disposé corporellement à ce genre d'activité par son aspect technique de « corpulence », distingué, en faisant étalage ; tout est dans l'exposition et le regard de l'autre. L'haltérophilie conserve son ancrage populaire, car les pratiques de mise en forme et la musculation du corps représentent un enjeu important, sur le plan socioculturel.

Même si les licenciées femmes sont en minorité, dans ce sport où le muscle est censé appartenir aux hommes, l'exemple de LASSOUANI, par sa participation aux JO de Sydney (2000), ceux d'Atlanta, en 2004, et même ceux de Pékin, le confirme bien.

Si l'on compare l'exemple des derniers Jeux Africains de Brazzaville, du 4-19 septembre 2015, cela confirme nos résultats ; l'Algérie a été représentée par 235 athlètes dont 99 filles réparties sur 19 disciplines sportives.

La présence féminine, dans les sports psychomoteurs, est toujours supérieure à celle des hommes en gymnastique (8 femmes contre 6 hommes). Par contre, elle talonne celle des hommes en natation (4 femmes contre 6 hommes) en haltérophilie (4 femmes contre 5 hommes). L'équité dans le genre semble se dessiner progressivement dans les hautes compétitions sportives.

En plus de leur participation à ces Jeux, les femmes ont, également, brillé par leurs résultats honorifiques en gagnant des médailles d'or et en se qualifiant aisément aux Jeux Olympiques de 2016; c'est le cas de Farah Boufadene, au saut de cheval et aux barres asymétriques, ainsi que de Sihem Mansouri, en gymnastique aérobic, notons aussi les trois médailles d'or en natation de Majda Chebaraka (800m, 1500m libre) et Nefsi Rania Hamida (4x100 m quatre nages).

Aux Jeux de Brazzaville (2015), pour l'haltérophilie, nous remarquons que la présence féminine avoisine celle des hommes (5garçons/4 filles : Fatma-Zohra Laghouati, Ikram Cherara, Fatma-Zohra Haireche et Assia Slimani).

3.2. Les sports sociomoteurs

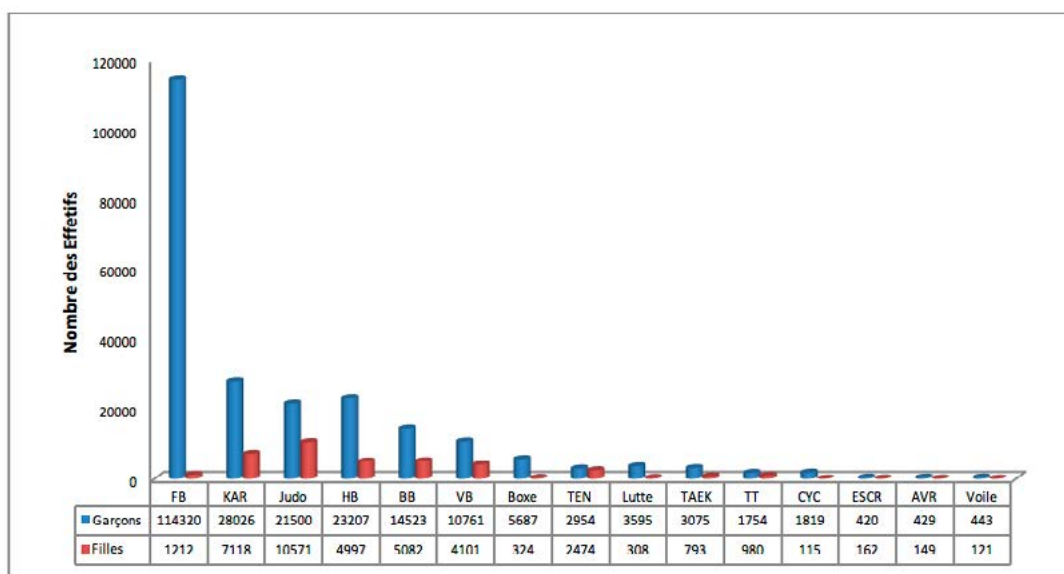


Figure 3. Répartition des sports sociomoteurs des licenciés sportifs en Algérie, par sexe, au titre de l'année 2013

L'histogramme, ci-dessus, nous rend compte de la distribution des pratiquants et pratiquantes possédant une licence, selon les disciplines sportives socio-motrices.

La seule fédération de football détient le plus grand nombre des licenciés, mais la pratique reste quasi exclusivement masculinisée (98,95%), le football semblant demeurer un espace masculin, bien que les femmes commencent à l'investir (1,05%). L'ex-capitaine de l'équipe de France de FB, Sandrine ROUX, témoigne à ce propos : "je m'ennuyais à la danse et je m'amusais au football". En fait, la division sexuelle des espaces continue d'opérer et l'existence de certaines sportives de haute performance reste une exception qui confirme la règle!

Ces conduites inhabituelles de l'entrée massive des sportives dans le monde du football se situant à la limite de l'impossible pour la société algérienne, et assimilant ces femmes à des individus hors normes, rendent difficile l'accès des femmes à cette pratique sportive en grand nombre, par rapport aux hommes, ce qui illustre qu'il n'est pas toujours aisé, aujourd'hui, d'être une footballeuse en Algérie !

Par ailleurs, c'est le karaté et le judo qui comportent le plus de pratiquantes sportives, à l'exemple de la participation promue des volleyeuses aux Jeux Olympiques de 2008 à Pékin, aux derniers JO de 2012 à Londres et à ceux des Jeux Africains de Brazzaville (2015).

Lors de ces derniers Jeux Africains de 2015, les sports sociomoteurs orientés, essentiellement, vers les sports de combat, laissent apparaître un fait nouveau : la présence accrue des pratiquantes dans ce type de pratique sportive où la présence féminine était insignifiante.

Pour l'escrime, la présence féminine dépasse celle des hommes (10 contre 4). En karaté, elle marque un rapprochement avec celle des hommes (9/12) avec six médailles d'or obtenues ; tandis qu'en judo, la présence féminine est égale à celle des hommes (9/9).

Le judo semble être, lui aussi, une discipline porteuse pour les femmes avec Soraya Haddad qui le montre bien : cette judokate, médaillée mondiale, 5 fois championne d'Afrique, est également médaillée olympique, en 2008, aux Jeux de Pékin.

Si l'on compare les effectifs des derniers Jeux Africains, on remarque que la présence féminine a été égale à celle des hommes (9/9) avec une domination des judokates algériennes (elles s'y sont illustrées en remportant trois médailles d'or) avec une Djazia Haddad (-52 kg), Sabrina Saidi (-48 Kg), Ratiba Tariket (-57 kg) et Imene Aggouar (-63 kg), médaillée de bronze.

En conséquence, d'autres pratiques socio-motrices s'avèrent également plus exercées par les licenciés hommes, beaucoup moins que pour le football ; mais, ces pratiques s'accommodent mal avec la féminité et demeurent, néanmoins, des espaces masculins, tels que ceux de la boxe (5,39% boxeuses contre 94,60% boxeurs), du cyclisme (5,94% pratiquantes auprès de 94,05% de pratiquants) ou encore de la lutte (7,89% de femmes à côté de 92,10% d'hommes). Ainsi, on constate une pérennité des modèles culturels et traditionnels qui définissent le rôle et l'image de la femme algérienne ; comme la représentation de la sportive renvoie une image masculine, de virilité, de force et de puissance, la femme se trouve en marge de la société ; c'est ce que montre Betty Lefèvre (1996) dans un remarquable article sur la sportive, « La sportive : entre modèle masculin et norme esthétique » :

De ce fait, cet excès du corps de la sportive et le désordre qu'il engendre dans les représentations collectives, vont agir comme écran à la visibilité : le sport féminin se vend moins, se regarde moins, cette négation semblant fonctionner comme une régulation du surplus engendré par la femme sportive.

Ceci explique, bien, le fait que, dans la mesure où les sportives n'arrivent pas à se faire une place dans la société, elles n'ont pas vraiment le choix ; car pour elles, en tous cas, il serait difficile de changer les mentalités algériennes.

Le nombre réduit des licenciés femmes, dans la boxe, peut s'expliquer par le fait que cette pratique est considérée comme un sport violent, ou, encore, de dévouoir de violence par substitution ; cette pratique virile « dite masculine », reflète une certaine disgrâce pour les femmes qui s'adonnent à ce genre de pratiques sociomotrices. Les hommes étant, généralement, créateurs de violence, les femmes la subissent en règle générale. Notons qu'aux derniers Jeux Africains, la boxe algérienne a forcé l'admiration, à Brazzaville, en arrachant cinq médailles d'or, dont une chez les filles : Souhila Bouchene (dans la catégorie des moins de 51 kg) ; ce cas montre comment l'environnement sportif évolue en passant d'hostile à favorable dès l'obtention des résultats.

4. Discussion

En récapitulant les résultats obtenus, nous remarquons que les effectifs des licenciés femmes sont nettement plus faibles que ceux des hommes, puisqu'ils ne représentent que 16,88% (environ 17%) de l'ensemble de l'effectif total, partagé entre une vingtaine de spécialités sportives. Si l'on distingue les licenciés dans les sports de haute compétition, on observe que tous ont été formés dans des spécialités sportives dépourvues d'incertitude ; on peut se demander, vu le changement qui est en train de se produire ces dernières années, dans notre société, si ces activités physiques qui se déroulent dans un milieu incertain prendront une place dans le futur, comme cela s'est produit dans la société française telle que l'a si bien signalé Luc Collard (1998). Ainsi, en a-t-il été le cas des jeux modernes (jeux institutionnels) qui remplacèrent les jeux traditionnels.

L'analyse de la pratique sportive par le genre a montré la persistance d'une disparité dans la pratique sur le plan quantitatif entre les sexes, les garçons se caractérisant par une présence massive. Au-delà de ce constat, l'analyse a révélé la direction que semble prendre la construction sociale du genre dans les pratiques sportives de compétition où les filles, en dépit de leur faiblesse numérique, s'implantent, de plus en plus, dans des pratiques sportives exclusivement masculines, jusqu'alors. L'exemple des championnes algériennes signale une tendance manifestée par une forte volonté de décrocher des titres olympiques dans les sports de combat tels que le judo et le karaté, ces dernières années !

Aux femmes l'athlétisme, aux hommes le football

Malgré une féminisation progressive dans la distribution des différentes spécialités sportives, les résultats ont montré que les sportives, en particulier, celles formées en Algérie, semblent, en proportion, plus représentées dans les sports psychomoteurs « automatisés » (34,23%). Elles sont, généralement, confinées dans des activités où elles sont seules, dans un milieu stable et pour certains, normés et balisés (le bassin d'eau et la piste d'athlétisme), dépourvus de danger et d'incertitude, à l'exemple de l'athlétisme, de la gymnastique et de la natation. On voit bien que les femmes ont été orientées dès leur jeune âge vers des activités de base où les gestes sont stéréotypés par rapport aux garçons et où les automatismes sont très développés. L'influence absolue des normes et des valeurs sociales sur la mise en jeu du corps en attirant et distribuant des spécialités selon les différents sexes, surtout chez les adolescents où c'est la période de construction des identités sexuées et de recherche de leur place sociale par les individus où prime l'attention accordée aux regards des autres, dans une société patriarcale et matriarcale à la fois, alors qu'il fallait se conformer aux modèles préétablis. Les hommes, quant à eux, profitent davantage des activités avec prise de décision et d'initiative : les sports sociomoteurs, comme le football, le handball et les sports à risque (le cyclisme, l'équitation...). Mais, dans ces cas de figure, on remarque encore que les pratiques sont sexuées, sous l'effet d'un processus de distribution différentielle des deux sexes où les activités sont stéréotypées.

Par ailleurs, il semblerait qu'au fil des années, les femmes tentent de devenir des championnes et manifestent une forte volonté de décrocher même des titres mondiaux et olympiques dans les sports de combat (exemple du judo et du karaté). Ce "choix" correspond-il à une mise en conformité de soumission par imitation des pratiques masculines, ou, encore, cela peut-il être interprété comme un moyen de reconnaissance valorisant le mérite individuel? Ou, est-ce, au contraire, une tentative de rébellion pour mieux s'affirmer. Le texte introductif de Jean-Pierre Augustin nous en rappelle les principales articulations, en qualifiant le sport comme temple du masculin. Le sport, un universel surmédiatisé qui impose l'image des champions, amplifie la conception biologique et naturaliste présentant l'homme comme « l'être le plus fort ». Pour Sylvie Ayrat et Yves Raibaud (2014) : Il semblerait que les sportives algériennes de performance veuillent agir et non subir. Elles sont acceptées et même enviées grâce à leurs titres honorifiques, alors qu'elles étaient redoutées et rejetées dans leur phase précompétitive.

Leur présence dans les sports de combat valorisant le mérite individuel montre une requête de la parité, elles veulent s'affirmer et entrer, ainsi, dans la modernité en se libérant de l'emprise du groupe, particulièrement parental.

Aujourd'hui, force est de reconnaître qu'une minorité sociale fort présente et agissante a fait sienne cette modernité. Cette dernière est créatrice et productrice d'une transition culturelle en Algérie, dans laquelle la femme aura certainement un rôle prépondérant à jouer.

5. Conclusion

L'analyse de la classification de certaines spécialités sportives rentrant dans le cadre des licenciés en Algérie, a pu, parfaitement, trouver une application à la lumière de la théorie de P. Parlebas, bien que cela se produise dans un autre temps et dans un autre pays. Ceci confirme les propos de Parlebas (2007) : « l'étude des traits pertinents de logique interne des pratiques ludomotrices débusque parfois de profonds hiatus entre les influences sociales réelles et les objectifs recherchés ou proclamés. Il y a, là, un secteur d'analyse peu exploré et qui semble encore peuplé de mystère ».

Après l'indépendance, aux alentours des années soixante dix et quatre vingt, les sportives algériennes étaient majoritaires dans les sports collectifs d'équipe où on retrouve cet esprit de coopération où les contacts sont de moins en moins rapprochés et où les charges sont de moins en moins violentes (cas des volleyeuses, championnes d'Afrique, en 1975) ; mais, cette tendance s'est inversée, au fil des années, vers les sports individuels (athlétisme et sports de combat), ce qui est confirmé par nos résultats portant sur la classification des différentes spécialités sportives des licenciés.

Faudra-t-il penser que tout ce qui est collectif comme organisation suppose une société reposant sur deux éléments principaux : la solidarité et la stabilité qui sont les deux vecteurs de développement d'une société harmonieuse, équilibrée et culturellement avancée ?

Cette conséquence, dans le monde du sport, se concrétise par la solution individuelle et son corollaire des championnes sportives qui vont s'orienter vers des sports individuels de performance, provoquant le mérite et la reconnaissance.

Cette phase qui peut être qualifiée de progressive, n'en demeure pas moins une adhésion au choix de la réussite individuelle, lequel choix rejoint celui du modèle dominant dans les sociétés avancées, glorifiées par tous les médias.

L'idée que les femmes s'orientent de plus en plus vers des pratiques sportives de performance en accomplissant des résultats, témoignent d'un fait nouveau qui déjoue les idées reçues à cet égard ; mais, elle réveille, aussi, une nouvelle tendance dans cette répartition : c'est que les pratiquantes investissent, en quantité et en qualité, un espace jusque-là consacré aux pratiquants. Attendons les JO de Rio pour voir si cette tendance se confirmera ?

La performance sportive va provoquer une formidable inversion de la situation ; soit une résorption du conflit tradition/modernité, un rétrécissement de l'emprise sociale qui s'effectue par une reconnaissance sociale et une valorisation d'une performance inédite qui s'inscrit dans le champ universel du sport.

Références

Ayral, S. et Raibaud, Y. (2014). Pour en finir avec la fabrique des garçons. In *Loisir, sport, culture Vol II*, p. 17. (Collection genre, cultures, sociétés). Pessac: Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Collard, L. (1998). *Sports, enjeux et accidents*. Paris: PUF.

Dardour, M. (2003). *Corps et espace chez les jeunes français musulmans. Socio anthropologie des rapports de genre*. Paris: L'Harmattan.

During, B. (1981). *La crise des pédagogies corporelles*. Paris: Scarabée.

Fanon, F. (1975). *Sociologie d'une révolution*. Paris: Maspéro

Fausto-Sterling, A. (2012). *Corps en tout genre: La dualité des sexes à l'épreuve de la science*. Paris: Hachette.

Lefèvre, B. (1996). La sportive: Entre modèle masculin et norme esthétique. In P. Arnaud et T. Terret (Coord.). *Livre du Congrès, Tome 2: Histoire du Sport Féminin, sport masculin-sport féminin: éducation et société*. Pp. 249 et 251. Paris: L'Harmattan.

Medhar S. (1992). *Tradition contre modernité*. Alger: ENAL.

Ouitis, A. (1977). *Les conditions sociales et leur expression symbolique dans le setifois*. Alger: SNED.

Parlebas, P. (1981) *Contribution à un Lexique commenté en Science de l'Action Motrice*. INSEP. Paris.

Parlebas, P. (1999). *Jeu, Sports et Société: Lexique de Praxéologie Motrice*. Paris: INSEP.

Parlebas, P. (2008). *Domaine d'action motrice et socialisations différenciées*. In E. DUGAS. *Jeu, Sport et Education Physique: Les différentes formes sociales des pratiques sportives*. Colloque du GEPECS (UFR/STAPS). Paris: Université de Paris V.

Stoller, R. (1968). *Sex and Gender. On the development of masculinity and femininity*. New York: Science House.

Zerdoumi, N. (1982). *Enfants d'hier: L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*. Paris: Maspéro.